

Annexe – Baccalauréat français international – Programme de l’enseignement d’approfondissement culturel et linguistique en anglais (australien) pour les classes de première et terminale

Préambule

L’enseignement spécifique propre au baccalauréat français international (BFI) comprend les enseignements d’approfondissement culturel et linguistique, de connaissance du monde, une discipline non linguistique obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Il constitue pour l’élève un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui favorise la construction d’une culture ouverte et humaniste.

Cette formation culturelle ouverte sur le monde et autrui est essentielle à la formation citoyenne de l’élève. Accompagner l’élève dans l’acquisition de l’autonomie dans son rapport aux apprentissages et aux savoirs renforce la formation de la personne et du citoyen.

L’enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI a plusieurs objectifs transversaux communs aux langues et aux disciplines qui y contribuent : renforcer les apprentissages, construire des savoirs en langue étrangère dans plusieurs champs disciplinaires, questionner le monde et les productions culturelles qui le définissent avec les méthodes de l’analyse et de l’esprit critique.

Principes et objectifs

L’approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours – Principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l’enseignement d’approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la littérature et la culture australiennes. Il replace la langue australienne dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d’œuvres et la connaissance des mouvements culturels et des courants littéraires et artistiques qui ont traversé ou traversent l’aire culturelle australienne.

L’approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au BFI, peut être dispensé en langue vivante A (langue de section) ou en langue vivante B.

a) En langue vivante A, il s’inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l’enseignement spécifique au BFI : approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistiques.

b) L’approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B.

L’enseignement d’approfondissement culturel et linguistique dans la langue choisie et l’enseignement de langue vivante A ou B, selon le parcours de l’élève, s’agrègent et reposent sur un programme et une évaluation spécifiques qui se substituent aux programme et évaluation du tronc commun. Les notes de contrôle continu de langue vivante A ou B pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique comportant une composition écrite et une interrogation orale en langue vivante.

Lorsque l’approfondissement culturel et linguistique est adossé à la langue vivante A (langue de section), le niveau de pratique de la langue attendu en cycle terminal est C1/C2. Lorsque l’approfondissement linguistique et culturel est adossé à la langue vivante B, le niveau attendu est C1 en fin de cycle terminal.

Principes et objectifs de la section australienne

Le programme littéraire d’approfondissement culturel et linguistique correspond à celui des programmes de year 11 et year 12 du *Senior Secondary Certificate of Education* (SSCE) des écoles secondaires australiennes. L’étude de la littérature, ancrée dans un contexte culturel, vise à faire connaître les grands textes et les idées qu’ils portent.

Dans la continuité des programmes de collège et de la classe de seconde, l’enseignement d’approfondissement culturel et linguistique engage et entraîne les élèves à exprimer leurs idées et sentiments de façon personnelle et créative et à développer également leur esprit critique et leur autonomie. Ce programme, dans sa mise en œuvre, offre aux élèves l’expérience d’une approche pédagogique australienne qui vise prioritairement à :

- construire une argumentation personnelle sur un sujet de réflexion générale à l'écrit comme à l'oral à partir de textes littéraires ;
- encourager l'analyse comparative entre textes littéraires de genres et d'époques différents ;
- utiliser l'écriture d'invention pour s'appropriier l'étude de textes ;
- développer le goût de la lecture par la quantité et la variété d'œuvres lues dans leur intégralité ;
- encourager le travail collaboratif à l'oral pour un apprentissage collectif qui donne toute sa place à l'interaction entre élèves ;
- développer les échanges entre élèves.

Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement linguistique et culturel

Le professeur organise les activités orales et écrites de manière régulière, intégrée et diversifiée, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Ces activités prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- lire de façon autonome des textes variés ;
- approfondir l'étude détaillée des extraits d'œuvres intégrales ;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte ;
- approfondir différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral et, inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes ; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine ; ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.) ;
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire ;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos ;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

Les élèves sont invités à produire régulièrement des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des textes argumentatifs ;
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interactions orales et écrites entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, convaincre ;
- conduire un projet individuel et/ou collaboratif ;
- participer à des débats, des conférences, animer des discussions.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.

Au cycle terminal, l'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction de sens avec autrui. L'élève médiateur est ainsi amené à travailler en équipe, faciliter la coopération, apprendre de ses pairs, contribuer à des échanges interculturels et les exploiter pour approfondir sa compréhension des textes et des outils littéraires, ainsi que celle de ses pairs.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement linguistique et culturel

Sur l'ensemble du cycle terminal les élèves étudient un minimum de dix œuvres, dont au moins :

- trois œuvres de fiction en prose (romans ou recueils de nouvelles) écrites en anglais, dont au moins deux d'un auteur australien (deux de ces romans ou recueils sont obligatoires, l'autre est laissé au choix de la section) ;
- deux pièces de théâtre écrites en anglais, dont au moins une d'un auteur australien (une de ces pièces de théâtre est obligatoire, l'autre est laissée au choix de la section) ;
- deux sélections de cinq poèmes ou chansons ou *Bush Ballads* en anglais, dont au moins une sélection d'un auteur australien (une de ces sélections est obligatoire, l'autre sélection est laissée au choix de la section) ;
- deux œuvres multimodales australiennes (film documentaire, œuvre d'art, etc. ; une de ces œuvres est obligatoire, l'autre est laissée au choix de la section) ;
- une œuvre faisant partie de la littérature anglophone du Pacifique (Nouvelle-Zélande, Samoa, etc.), laissée au choix de la section.

Le programme littéraire limitatif fixant les œuvres obligatoires est défini d'un commun accord entre les inspections françaises et australiennes. Il est renouvelé partiellement et périodiquement. Les autres œuvres du programme littéraire font l'objet d'un libre choix par les enseignants de section australienne.